

Un concours d'économie d'énergie entre six collèges du département

Le département de Charente-Maritime lance la deuxième édition du concours Cube.s. L'objectif est de participer de manière ludique et concrète à la loi de transition énergétique.

Cube.s c'est l'acronyme de Climat Usage Bâtiments et Etablissement d'enseignement scolaire. Ce challenge a été lancé au niveau national en septembre 2019. La Charente-Maritime y participe pour la deuxième fois et cette année six collèges se lancent le défi de l'économie d'énergie.

Les établissements en lice sont le collège Les Vieilles Vignes de Cozes, Beauregard à La Rochelle, Fernand-Garandau à La Tremblade, Jean-Hay à Marennes, Didier-Daurat à Mirambeau et Maurice-Chastang de Saint-Genis-de-Saintonge. Au vu des dernières annonces gouvernementales qui entraînent la fermeture des établissements jusqu'au début du mois de mai, le concours sera mis entre parenthèses jusqu'au retour des élèves en présentiel.

Des caméras thermiques pour repérer les déperditions

Les établissements scolaires qui s'inscrivent, s'engagent à réduire leur consommation d'énergies pendant cinq ans. En se mobilisant sur les bons usages et le réglage de leurs installations techniques, ils réalisent des économies d'énergies, progressent dans le classement national et participent de manière ludique et concrète à la loi de transition énergétique qui vise 40% d'économies d'énergies en 2030.

« Il s'agit bien entendu de sensibiliser les jeunes aux problématiques de préservation de l'environnement en limitant les déchets, et par des gestes



Le collège Jean-Hay de Marennes fait partie des six établissements du département qui participent au concours. © G.R.

simples pour réduire par exemple la consommation d'eau et d'électricité, explique Brigitte Rokvam, vice-présidente du Département en charge des affaires scolaires. Il est aussi question de donner un cahier d'ambassadeur aux élèves pour qu'ils portent la bonne parole de retour à la maison et qu'ils sensibilisent ainsi toute la famille aux enjeux de notre planète. Chacun peut faire à son échelle un geste pour préserver l'environnement et c'est là que réside le message principal, le tout dans

une approche ludico-pédagogique. »

Le challenge commence par une première année en mode « concours » avec un classement des établissements et une remise des prix. Ils doivent ensuite inscrire ces actions dans la durée pendant les quatre années suivantes. Les pistes pour réduire la consommation énergétique sont nombreuses : récupération du papier dans les salles de classe, installation d'équipement de compostage, achats d'éco-cups pour rem-

placer les bouteilles en plastique ou encore installation de plafonniers à LED...

Des kits seront aussi distribués aux élèves des établissements participants pour traquer les lieux de déperdition énergétique à l'aide notamment de caméras thermiques ou encore des wattmètres qui servent à calculer la consommation des appareils électriques. ■

Colin Pradier

Le Littoral vendredi 02/04/2021